



Aménagement piétonnier et cyclable de la commune de Valence d'Albigeois

Population communale : 1274 hab. Maitre d'ouvrage : Commune de Valence d'Albigeois
Opération réalisée en 2008 Maîtrise d'œuvre : DDT du Tarn

Confrontée au problème du déclin de la vie urbaine, la commune de valence a entrepris de relancer la dynamique locale en intervenant sur la revalorisation de l'espace urbain. Pour cela, elle s'est engagée dans une démarche de traitement de l'espace public, en priorisant l'aménagement du principal axe routier qui traverse le village, sur environ 2 km. Cette vaste opération a été décomposée en plusieurs phases sur une période de 8 années.

Coût total de l'opération : Environ 1 300 000 € TTC

- *L'aménagement du cœur du bourg et de la rue centrale (2003 et 2004)*



- *L'avenue d'Albi et la voie de desserte du collège (2006 à 2011)*



Visites « Circulations douces » du Pays Albigeois et Bastides – Le 12 octobre 2011

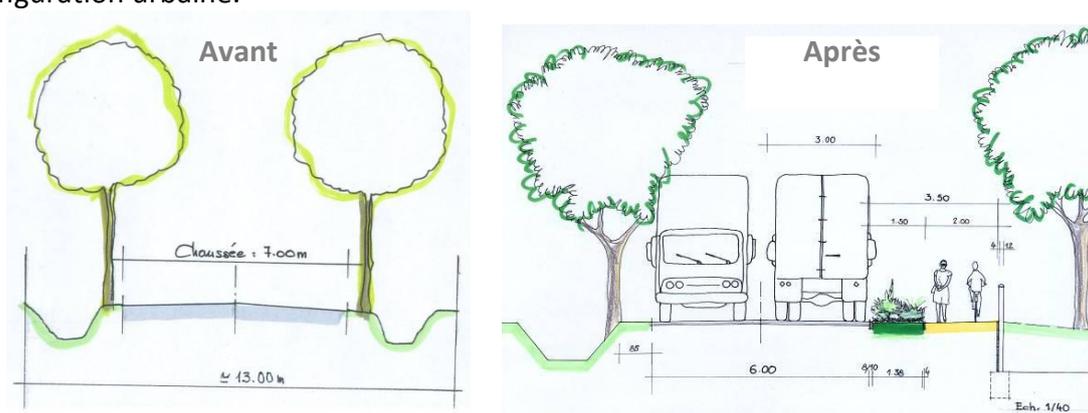


■ *La voie piétonne et cycliste de l'entrée de l'agglomération (2006)*



Cette réalisation s'inscrit dans le cadre du projet d'aménagement global de l'axe routier central qui traverse le village (4ème phase).

Objectif : Sécuriser une liaison piétons/cycles entre le centre médicalisé et le village, réduire sensiblement la vitesse des véhicules et de donner aux carrefours une dimension et une configuration urbaine.



Description du projet :

- Réduction de la largeur de la chaussée (6 m au lieu de 7) et remblayage du fossé de façon à libérer une large bande (3, 50 m) pour l'aménagement d'une allée piétonnière et cyclable.
- Inscription dans l'ambiance naturelle existante (peu de constructions) : l'allée est constituée d'une bande végétale en partie arborée, qui forme un écran de protection entre la voie de circulation et la voie destinées aux piétons et aux cycles (2,20 m). Utilisation du bois pour la délimitation des bandes aménagées et du soutènement de la voie piétonne.(parois verticales et barrières).
- L'utilisation nocturne est facilitée par la présence de bornes lumineuses, qui balisent la voie piétonne /cycles.

Nota : l'autre côté de la RD a été conservé en l'état, dans l'attente de l'évolution urbaine.

Coût du projet (aménagement des carrefours compris) : **345 000 € TTC.**



Aménagement piétonnier et cyclable de la commune du Séquestre

Opération réalisée par tranches depuis 2001
Maitre d'ouvrage : Commune du Séquestre

Description du projet :

En 2001, la Municipalité du Séquestre a décidé de lancer un « Plan Pistes Multifonctions ». L'objectif : équiper progressivement les rues principales de la commune en pistes cyclables et piétonnes, et notamment relier le cœur de village pavillonnaire avec l'espace commercial de La Baute, au nord de la commune.

Dès que l'emprise le permet, les pistes sont séparées de la route par un espace végétalisé afin de permettre des déplacements totalement sécurisés.

La notion de projet « cohérents et concourants » permet à la commune de convaincre les maitres d'ouvrage qui réalisent des travaux de voirie sur la commune de les équiper en pistes multifonctions (Communauté d'Agglomération de l'Albigeois, Direction Départementale des Territoires).

Pourcentages de rues équipées



Population communale : 1 572 habitants
Coût d'investissement (sans compter les plantations): 170 € TTC / mètre linéaire en zone rurale et 440 € TTC / mètre linéaire en zone urbaine (sur des voies existantes)



Visites « Circulations douces » du Pays Albigeois et Bastides – Le 12 octobre 2011

Journée cofinancée par le Conseil Régional,
l'ADEME et l'Union Européenne

